



Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Feuillus tolérants	0.226
2	Feuillus tolérants	0.492
3	Chênaie rouge rabougrie	0.385
4	Escarpement rocheux	0.139
5	Érablière sucrière à frêne d'Amérique et chêne rouge	0.480
Total		1.722

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	1.722
PUBLIQUE - AUTRE	0.000
PRIVÉE	0.000



— 11 — Limite et numéro d'unité
 - - - Limite d'arrondissement
 - - - Limite de parc

■ Propriété - Ville de Québec
 ■ Propriété publique - autre
 ■ Propriété privée

m 0 50 100 m



Source: Del Degan, Massé

Site 3-04

Parc de la Falaise

Ce secteur de 1,7 ha est constitué de la portion boisée du parc de la Falaise, qui englobe notamment le Cap au Diable. L'attrait principal du site réside dans la topographie particulière des lieux. Ce cap constitue un des points les plus élevés de l'arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge, émergeant du versant sud du promontoire de Québec. Constitué d'affleurements rocheux et d'escarpements, le site surplombe tout le secteur environnant et offre des points de vue panoramiques.

Le boisé comporte une particularité écologique liée à la présence d'une chênaie rouge de forme rabougrie qui croît à son sommet. Cette formation peu fréquente résulte de l'exposition des peuplements aux vents dominants transitant par le corridor fluvial. Un autre peuplement, profitant d'un microclimat plus favorable, se développe dans la partie supérieure de la falaise et présente une diversité d'essences feuillues nobles telles que l'érable à sucre, le chêne rouge, le frêne d'Amérique et le hêtre à grandes feuilles.

Cette partie boisée du parc est zonée pour la conservation naturelle.



Source: Del Degan, Massé

ARRONDISSEMENT DE
 SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

